

« QUARTIERS 2030 »

CONTRAT DE VILLE DE PONTARLIER 2024 - 2030

quartiers2030



« QUARTIERS 2030 »

« Quartiers 2030 » est établi avec l'ambition d'accompagner l'émancipation des habitants des quartiers prioritaires, via l'éducation, la culture et le sport, tout en favorisant l'emploi de tous et l'insertion des plus vulnérables. Une attention particulière sera portée à la qualité de vie au sein des quartiers en garantissant la sécurité et la tranquillité, l'accès aux droits, aux services et à la santé, le maintien du lien social, ainsi que l'accompagnement aux transitions, qu'elles soient énergétiques, écologiques ou numériques.

« Quartiers 2030 » vise l'émancipation de tous vers un avenir digne... Vers une destinée que chacun serait libre de déployer au sein de son quartier.

Tel est l'esprit de ce nouveau contrat de ville « Quartiers 2030 », appliqué à une géographie prioritaire actualisée, édifié grâce à une participation citoyenne ravivée et scellé par une contractualisation resserrée.

« QUARTIERS 2030 »

DEUX QUARTIERS PRIORITAIRES À PONTARLIER

La collectivité s'est saisie de l'opportunité offerte par l'ANCT en 2023 de redéfinir les contours des quartiers de Pontarlier, dans le respect des critères de la loi Lamy : représenter une zone de 1 000 habitants minimum, sans excéder un certain seuil de revenu médian annuel, évalué à 13 700 € pour Pontarlier.

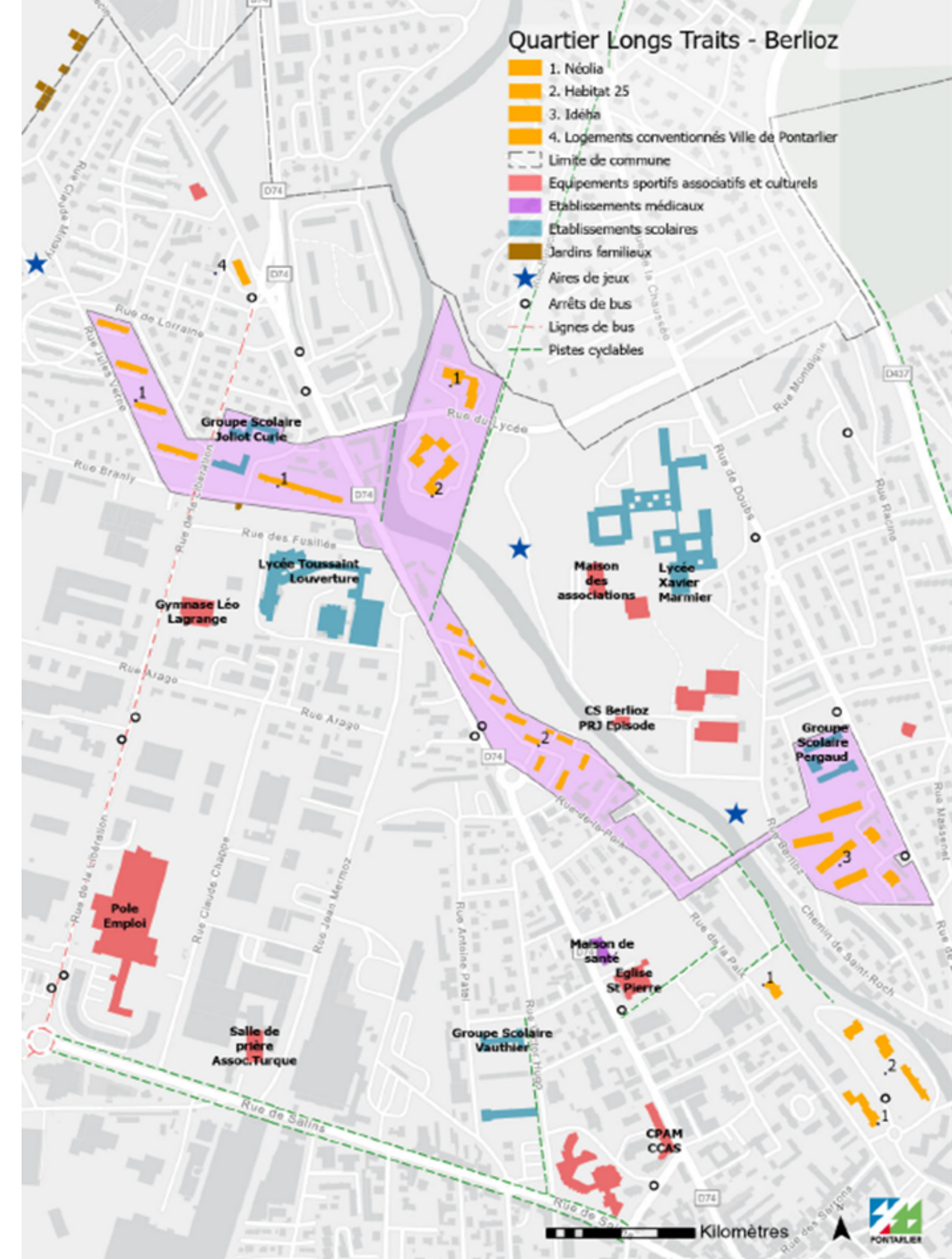
Cette mobilisation a permis de maintenir le quartier prioritaire de Pontarlier dans la géographie prioritaire et d'obtenir la reconnaissance d'un second quartier. Cette nouvelle géographie renforce la pertinence de la politique de la ville mise en œuvre sur Pontarlier.

QUARTIER DES LONG TRAITS - BERLIOZ

Le périmètre de l'ancien quartier le Grand Longs Traits a été retravaillé afin de retirer la zone "Pontarlier village" et d'ajouter le secteur Berlioz. L'ancien quartier Grand Longs Traits devient ainsi le quartier Longs Traits - Berlioz.

Ce nouveau découpage inclut en géographie prioritaire l'école maternelle et l'école primaire Joliot Curie, rue de la Libération ainsi que le groupe scolaire Louis Pergaud, rue de Doubs. Les lycées Xavier Marmier et Toussaint Louverture jouxtent le zonage.

La maison de quartier des Longs Traits au nord et le Centre Social Berlioz au sud sont les deux structures sociales de références en termes d'animations et d'offre de services au profit des habitants de ce quartier.



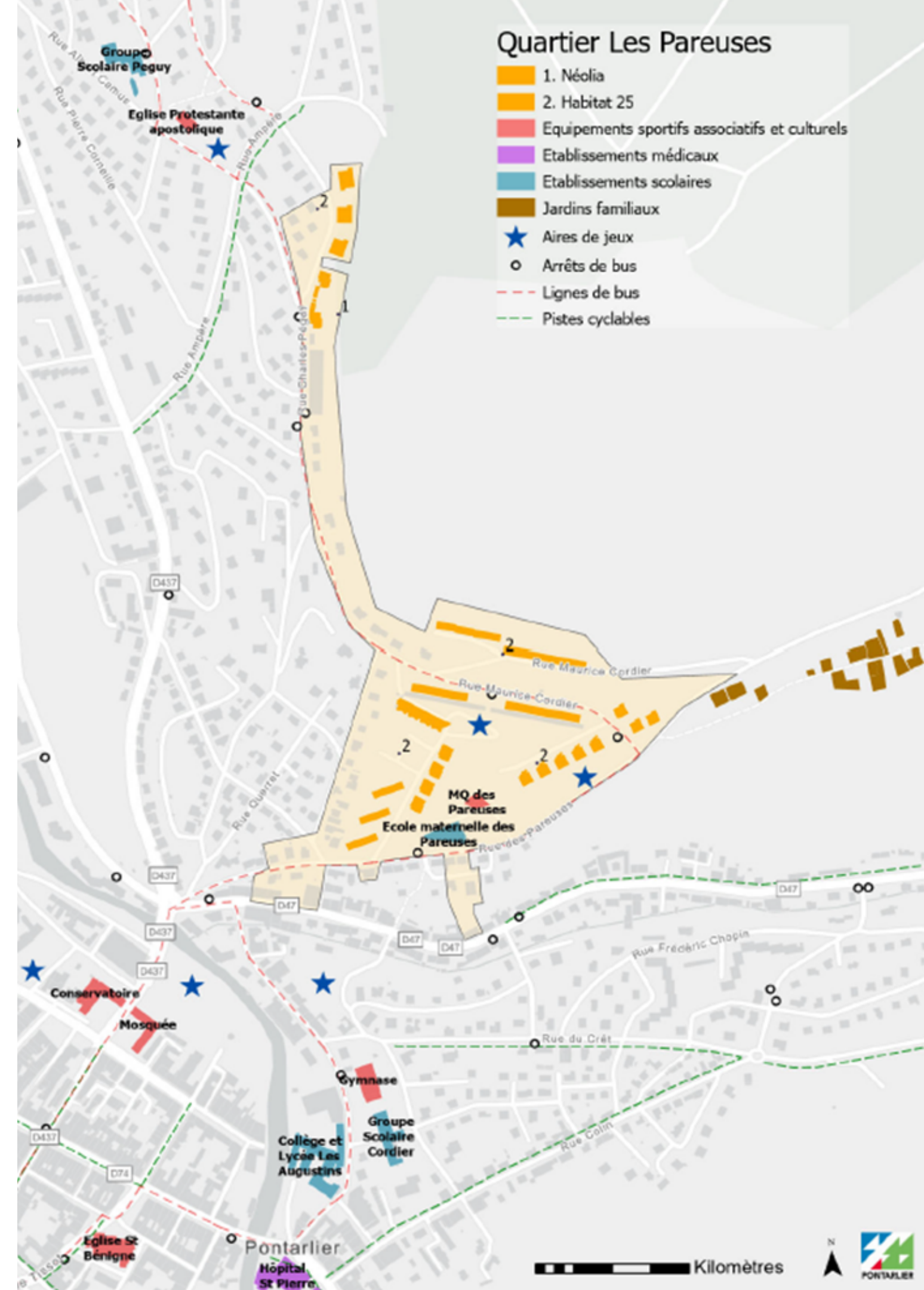
QUARTIER DES PAREUSES

Anciennement Quartier en veille active (QVA), le quartier des Pareuses figure parmi les 111 nouveaux quartiers prioritaires Politique de la Ville.

Situé à l'extrémité nord-est de la Ville de Pontarlier, en flanc du Larmont, le quartier des Pareuses est relativement isolé du reste de la ville et souffrait d'une certaine "invisibilité statistique".

Le nouveau zonage proposé, plutôt compact, inclut le secteur nord d'habitat social rue Romain Roland.

Aucun commerce, ni service n'est implanté sur ce quartier, en dehors de la maison de quartier et de l'école maternelle des Pareuses. L'école Cordier hors du périmètre strictement délimité, reste l'école de référence pour les élèves des Pareuses et bénéficiera d'une attention spécifique.



« QUARTIERS 2030 »

DES THEMATIQUES TRANSVERSALES ET DES PROJETS DE QUARTIERS

Conformément aux orientations du 03 avril 2023, fixées par le ministre en charge de la politique de la ville, les nouveaux contrats de ville « Quartiers 2030 » se fondent sur un premier socle consacré aux thématiques transversales et sur un second socle dédié aux projets spécifiques de chaque quartier.

Les thématiques à inscrire au cœur de cette nouvelle contractualisation devaient être centrées sur les enjeux les plus prégnants de chaque territoire. Pour définir les priorités sur Pontarlier, diverses démarches ont été entreprises dans le cadre du renouvellement du contrat de ville : trois concertations citoyennes, un comité de pilotage, un séminaire partenarial et une rencontre “Emploi”.

quartiers2030



PREMIER SOCLE : DES THEMATIQUES TRANSVERSALES

Le premier socle du contrat de ville de Pontarlier compte trois thématiques transversales :

- l'émancipation
- l'emploi
- le cadre de vie

Chacune de ces thématiques a été déclinée en sous-objectifs distincts adaptés aux besoins du territoire, aux orientations des partenaires institutionnels et aux capacités d'actions des acteurs locaux.

EMANCIPATION

EMPLOI INSERTION

CADRE DE VIE

quartiers2030



PRÉFET
DU DOUBS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

THEMATIQUES :

1 ÉMANCIPATION

SOUS-OBJECTIFS :

- Favoriser la réussite éducative
- Garantir et promouvoir l'accessibilité aux loisirs, au sport et à la culture pour tous

2 EMPLOI INSERTION

- Lever les freins à l'emploi, particulièrement pour les jeunes et les femmes
- Soutenir les structures d'insertion et optimiser les parcours professionnels

3 CADRE DE VIE

- Faciliter les transitions écologiques, énergétiques et numériques
- Renforcer la sécurité au sein des quartiers prioritaires
- Appuyer l'animation de la vie sociale
- Assurer un accès aux droits, aux services et à la santé pour les plus vulnérables

« QUARTIERS 2030 »

DES PROJETS SPECIFIQUES POUR CHAQUE QUARTIER

Les nouveaux contrats de ville « Quartiers 2030 » consacrent une place aux projets spécifiques de chaque quartier prioritaire.

Les deux projets de quartiers de Pontarlier se fondent sur les éléments recueillis lors des concertations citoyennes et lors du séminaire partenarial organisé à l'automne 2023. Ils traduisent les besoins et priorités exprimés par les habitants et partenaires locaux des quartiers concernés.

PROJET DE QUARTIER LONGS TRAITS - BERLIOZ

Le projet de quartier Longs Traits – Berlioz comprend deux orientations majeures que sont :

- l'amélioration du cadre de vie via la préservation et l'aménagement de nouveaux lieux de rencontres et d'échanges
- le renforcement de l'accessibilité aux services de base pour les habitants du quartier Longs Traits - Berlioz

**CREATION DE
NOUVEAUX LIEUX DE
VIE**

**RENFORCEMENT DE
L'ACCESSIBILITE DES
SERVICES**

quartiers2030



PRÉFET
DU DOUBS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET DE QUARTIER DES PAREUSES

Trois orientations majeures seront poursuivies spécifiquement au sein du quartier des Pareuses :

- La mise à profit de la destruction de la « dalle » pour impliquer les habitants dans le projet de réaménagement du quartier
- L'ouverture du quartier pour davantage de mixité sociale
- La fluidité des relations entre les parents et l'école

REAMENAGEMENT DU QUARTIER AVEC LES HABITANTS

MIXITE SOCIALE

FLUIDITE DES RELATIONS AVEC L'ECOLE

quartiers2030



PRÉFET
DU DOUBS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

« QUARTIERS 2030 »

APPEL A PROJET ANNUEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE PONTARLIER

L'appel à projet Politique de la ville de Pontarlier permettra la déclinaison chaque année sur le terrain du contrat de ville pluriannuel 2024 - 2030. En 2023, les quelques soixante-dix projets portés par une vingtaine d'acteurs locaux composaient la programmation annuelle Politique de la ville et permettaient de concourir aux objectifs fixés.

Au delà des crédits spécifiques "Politique de la ville", le contrat de ville prévoit dans une logique de convergence, la mobilisation du droit commun et des acteurs privées.



« QUARTIERS 2030 »

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AVANT TOUT

« Quartiers 2030 » est une véritable politique transversale partenariale au profit des quartiers de la ville. Cette politique doit s'inscrire au cœur des actions de la collectivité et de celles des partenaires signataires.

“Avec nos remerciements vifs et sincères à tous nos partenaires associatifs et institutionnels pour le travail conduit, le soutien que vous nous avez témoigné et le succès de notre collaboration.”

M. Patrick GENRE, Maire de Pontarlier

Mme Bénédicte HERARD, Adjointe à l'Action sociale et à la Politique de la Ville

« QUARTIERS 2030 »

CONTRAT DE VILLE DE PONTARLIER 2024 - 2030

Plus d'information sur le site de la Ville de Pontarlier : <https://www.ville-pontarlier.fr>

© Ville de Pontarlier

quartiers2030

